



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2012.

Association Le 8 assure

33, rue de la Bienfaisance
75008 Paris

Tél. : 06 26 63 23 26

Le 11 janvier 2012, à Paris, les membres de l'association Le 8 assure se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Matthieu Boulard, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Benoit Josse, secrétaire de l'association.

M Bernard Delaittre, trésorier de l'association et Mr Benjamin Bouissou ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de 25% des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 25 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Renouvellement des mandats de membres du Comité Directeur ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Le club se développe doucement mais avec une progression certaine malgré un manque évident d'une structure artificielle d'escalade à sa disposition. Les membres montrent leur contentement lors des sorties qui sont organisées tout au long de l'année.
- On prévoit pour l'année prochaine un stage de perfectionnement pour les membres autonomes qui souhaitent découvrir la pratique en SNE, lors des vacances du printemps 2013.

La mairie du 8^{ème} arrondissement a été contacté ainsi que la FFME pour coordonner les actions à mener pour s'assurer d'une pratique sur le futur mur de la ZAC Beaujon.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Reconduction des mandats de membres du Comité Directeur : l'Assemblée reconduit
MM :

Président : Mr Matthieu Boulard

Secrétaire : Mr Benoît Josse

Trésorier : Mr Bernard Delaittre

en qualité de membres du Bureau Directeur.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 4 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21:55.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris, le 11 janvier 2012

Le Président de séance

Matthieu Boulard

Le Secrétaire de séance

Benoît Josse